

sera saisie des crédits du ministère. Je la considère comme un avis et tâcherai de me procurer tous les renseignements possibles.

L'IMPÔT SUR LE REVENU

DEMANDE D'UNE NOUVELLE FORMULE

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre du Revenu national? Son ministère songera-t-il à publier une formule permettant aux contribuables de l'impôt sur le revenu de tirer parti de l'article 36 (1), portant sur le traitement spécial accordé dans le cas des montants versés en une somme unique à un régime de pension?

L'hon. J. J. McCann (ministre du Revenu national): Monsieur l'Orateur, je signalerai cette question aux hauts fonctionnaires de la Division de l'impôt.

SUBSIDES

La Chambre se forme en comité des subsides, sous la présidence de M. Robinson (Simcoe-Est).

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Service de l'administration—

1. Administration centrale (y compris le comité consultatif des services agricoles), \$496,998.

M. McCullough (Moose-Mountain): Monsieur le président...

Le très hon. J. G. Gardiner (ministre de l'Agriculture): Monsieur le président, les prévisions budgétaires du ministère de l'Agriculture pour cette année ont un peu baissé, mais si peu qu'à toutes fins pratiques on peut dire qu'elles sont identiques à celles de l'an passé.

Des explications s'imposeront à mesure que nous passerons en revue les divers articles et je n'ai pas l'intention pour le moment d'en parler plus longuement.

On a discuté assez librement depuis le début de la session de deux ou trois affaires qui concernent l'agriculture. Je n'en ai pas parlé lors du débat sur l'Adresse, car le *Feuilleton* en prévoyait déjà la discussion; deux de ces questions ayant déjà fait l'objet d'une discussion, je n'en dirai rien aujourd'hui.

Une de ces questions visait le prêt à 5 p. 100 et l'autre concernait le versement de frais d'entreposage. D'autres problèmes qui auraient pu être soulevés avec plus d'à-propos lors de l'étude de mes crédits ont aussi été discutés. J'ai mentionné les deux premiers et les autres intéressent la production agricole et les régimes d'écoulement en général, tout cela influant sur le revenu des cultivateurs à travers le Canada. Je me bornerai aux questions qui ont fait l'objet

d'une discussion occasionnelle mais non approfondie.

Chaque année, en décembre, il se tient à Ottawa une conférence réunissant les ministres et les hauts fonctionnaires des divers ministères de l'Agriculture du pays; l'an dernier, nous y avons rencontré une députation du syndicat agricole de deux provinces, la Saskatchewan et l'Ontario. Il y avait aussi des représentants des différents pays où nous exportons ou dont nous importons des produits agricoles. Il y avait aussi les journalistes, surtout les rédacteurs de pages agricoles, qui viennent à la conférence recueillir toutes les discussions pour en faire part au public.

Nous avons fait préparer des études sur la situation dans le monde et au Canada, envisagée du point de vue de la vente des produits agricoles et d'une production éventuellement adaptée aux besoins de nos marchés et des marchés étrangers. La lecture de ces travaux a donné lieu à des discussions d'où il est résulté que les plus éminents spécialistes agricoles du Canada ont depuis la guerre jusqu'à maintenant porté aux cultivateurs un message qui a donné certains fruits. Tout d'abord, les aires de production des pommes, des pommes de terre et d'autres produits particuliers, le tabac excepté, n'ont pas beaucoup changé. Nos excédents sont dirigés vers les États-Unis, la Grande-Bretagne et l'Amérique du Sud. Nous en exportons aussi de petites quantités vers d'autres pays.

Si la production de lait n'a pas beaucoup changé, l'utilisation de ce produit a subi de grands changements pour répondre aux conditions de vente de ce produit au Canada.

Nous avons jugé à propos d'adapter notre production d'œufs et de porcs aux besoins des marchés du Canada et des États-Unis. Le quatrième point est que les excédents considérables de produits agricoles ont été limités presque exclusivement aux bovins, à l'orge et à l'avoine, produits exportés surtout aux États-Unis, et au blé, produit exporté à la Grande-Bretagne et à quelques autres pays.

En 1954, nos exportations de produits agricoles vers le Royaume-Uni ont atteint 236 millions de dollars et celles qui ont pris la route des États-Unis se sont chiffrées à 235 millions. Comme on le voit, l'écart est tout juste d'un million entre les produits que nous exportons à ces deux grands clients. Nos exportations de produits agricoles à d'autres pays ont atteint 382 millions de dollars. Nous exportons surtout du blé et de la farine au Royaume-Uni. Quant aux États-Unis, nous leur vendons principalement des céréales de provende, de semence et de brassage de bière. Nous exportons aussi des animaux sur pied et des produits d'origine animale.